

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	01	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	007	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	1.1.10	Marchés publics – marchés passés selon MAPA

DEPARTEMENT
DU GERS
...
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

7

Séance Publique ordinaire du **30 janvier 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier, à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 24 janvier 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mme Sylvie COLAS, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, M. Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Muriel AVID
Mme Sylvie COUDERC
M. Frank GOBBATO
M. Éric MATTIUSSI
M. Thierry THOREAU
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Muriel AVID à M. Joël VAN DEN BON
Mme Sylvie COUDERC à M. Julien PELLICER
M. Frank GOBBATO à M. Xavier BALLENGHIEN
M. Éric MATTIUSSI à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. Thierry THOREAU à Mme Françoise LACAPERRE
Mme Claire TRAMOND à Mme Daniele LAPORTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Travaux des Remparts du Carmel – Attribution des lots

RAPPORTEUR : Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Par délibération en date du 17 octobre 2022, le conseil municipal a décidé de valider l'avant-projet de la réhabilitation du rempart du Carmel et ainsi d'approuver le coût prévisionnel d'opération estimé à 404 000 € TTC.

La commission MAPA s'est réunie le 24 janvier 2023 pour examiner les offres, propose d'attribuer le lot unique « échafaudages – maçonnerie – pierre de taille » à l'entreprise Société Gersoise de Restauration du Patrimoine (SGRP), sise à « Naudet » - 32 700 Lectoure, pour un montant de 308 626,99 € TTC.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'attribuer le lot unique à l'entreprise SGRP pour un montant de 308 626,99 € TTC, conformément aux propositions de la commission MAPA, réunie le 24 janvier 2023,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants et tous documents utiles à la mise en œuvre des travaux des remparts du Carmel.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 1 JAN. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 1 JAN. 2023